

L'actu du jour

Qui a le droit de vendre les médicaments ?

La guerre des médicaments est lancée entre les pharmaciens et les grandes surfaces. Ces dernières voudraient être autorisées à vendre des médicaments disponibles sans ordonnance. Les pharmaciens refusent.



Les pharmaciens veulent être les seuls à pouvoir vendre des médicaments. Ph : Joel Saget/AFP

À partir du mois de juin, certains médicaments seront disponibles en libre service dans les pharmacies comme le shampoing anti-poux ou la crème solaire : il suffira de se servir sans les demander au pharmacien.

Puisqu'il n'y a plus besoin de passer par le pharmacien, les grandes surfaces estiment qu'elles doivent aussi avoir le droit de vendre ces médicaments comme n'importe quel autre produit.

Mais les pharmaciens ne l'entendent pas ainsi. Ils craignent que les grandes surfaces ne leur prennent des clients et jugent qu'ils sont les seuls à pouvoir vendre des médicaments. Pour protester, certains ont installé des boîtes de petits pois et du café dans leurs magasins : « *Si les grandes surfaces vendent nos produits, nous pouvons vendre les leurs* », estiment-ils.

Les supermarchés Leclerc sont allés plus loin. Ils ont fait une publicité dans laquelle ils comparent les médicaments à des produits de luxe pour dénoncer les prix trop élevés pratiqués par les pharmaciens. Ces derniers, mécontents, ont porté plainte, mais la justice vient de donner raison aux supermarchés.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)